

## Le mot de la principale

En ce début d'année, je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de réussite pour vos enfants. J'espère que 2018 permettra à chacun d'entre eux d'obtenir un premier diplôme national et l'affectation de son choix.

La première partie de l'année est à présent terminée ; les épreuves du DNB se dérouleront dans six mois, et l'engagement des procédures d'orientation puis d'affectation qui concernent la poursuite d'études des élèves, s'effectuera bien plus tôt.

La charge de travail va augmenter progressivement avec plusieurs échéances que les élèves devront respecter strictement. Un investissement régulier en classe, mais également en dehors des cours, est primordial pour aborder cette période sereinement.

Soutien aux élèves  
et aux parents

Le collège s'est engagé dans le dispositif « devoirs faits » (un courrier avec coupon réponse a été adressé avant les congés), en complément des études TOP\* déjà mises en œuvre. L'objectif est de proposer des temps d'accompagnement et de soutien efficaces, en effectifs réduits. Pour toutes questions concernant les propositions faites aux 3èmes, n'hésitez pas à contacter Madame MASSE CPE.

\*Etudes TOP = Travail et Organisation Personnels

Un seul et même adulte référent, une salle unique,  
Une seule classe ou une 1/2 classe, des ressources disponibles

## Calendrier à retenir

- ⇒ **Stage en entreprise de 5 jours** : du 15 au 19 janvier 2018
- ⇒ **Réunions d'informations portant sur l'orientation et l'affectation** :
  - Jeudi 1<sup>er</sup> février à 18h : Orientation et affectation en voie générale et technologique
  - Mardi 27 février à 18h : Orientation et affectation vers la voie professionnelle
- ⇒ **DNB Blanc, entraînements aux épreuves écrites** : Mercredi 21 et jeudi 22 mars
- ⇒ **DNB Blanc, entraînements à l'épreuve orale** : Mercredi 25 avril
- ⇒ **Epreuves nationales DNB** : Epreuve Orale le mercredi 23 mai et épreuves écrites Fin juin
- ⇒ **Résultats de l'affectation** : Dernier jour des épreuves du DNB
- ⇒ **Résultats du DNB** entre le 08 et le 15 juillet

## FOCUS SUR LE STAGE EN ENTREPRISE

Pour rappel, le stage en entreprise en classe de 3<sup>ème</sup> est un stage d'observation, de découverte du monde du travail et du fonctionnement d'une entreprise. Il se déroule sur cinq jours, et fait partie du parcours Avenir.

Au terme de ce stage, les élèves doivent rédiger un rapport écrit qui sera évalué.

Le rapport écrit du stage doit être adressé au professeur correcteur avant le 9/02.

Entre le 22 janvier et le 06 février, des temps de remédiation seront proposés au sein du collège pour aider les élèves à rédiger leur rapport. Les élèves volontaires, rencontrant divers problèmes dans l'élaboration ou la rédaction du document, pourront y participer librement.

Les élèves ont également la possibilité de travailler leur rapport au collège, pendant les heures d'étude, en s'aidant également des outils informatiques à leur disposition.

## FOCUS SUR L'ORIENTATION

Au cours des semaines 5 et 6, tous les élèves de 3<sup>ème</sup> seront reçus dans le cadre d'un entretien d'orientation personnalisé. Cet entretien se déroulera en présence du professeur principal, de la psychologue de l'éducation nationale conseillère d'orientation, et du chef d'établissement.

Les élèves expliqueront les démarches entreprises pour connaître les différentes voies de formation.

Il s'agira de faire un point de situation précis sur les avancées du projet d'orientation, d'échanger sur la faisabilité et la pertinence du projet, au regard des résultats scolaires et de l'investissement fourni. L'équipe pourra délivrer des conseils ou préconisations complémentaires dans l'objectif de faire réussir les élèves.

Deux réunions d'informations sont organisées à destination des parents en février ; l'une portant sur la voie générale et technologique en présence de la proviseure du lycée de secteur Joseph Desfontaines, et l'autre portant sur la voie professionnelle, en présence de plusieurs proviseurs de lycée professionnels.

Les conseils de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre se dérouleront à partir de mi mars.

Les professeurs principaux remettront en amont une fiche de dialogue aux élèves pour préparer les conseils de classe; celle-ci vous permettra d'indiquer d'ores et déjà à l'établissement le souhait d'orientation envisagée. Elle n'est pas déterminante à cette date de l'année, mais permet de renforcer le dialogue entre vous et l'équipe pédagogique, afin de vérifier le projet.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter madame DEBIAIS, conseillère d'orientation psychologue, ou les professeurs principaux.

## ENTRAINEMENTS AUX EPREUVES DU DNB

Les épreuves écrites blanches du DNB se dérouleront les 21 et 22 mars. Les élèves recevront une convocation. Cet entraînement est fondamental; l'organisation respectera strictement celle des épreuves nationales finales afin de placer les élèves dans les conditions identiques à celles de l'examen.

Les élèves doivent se présenter aux épreuves blanches avec leur convocation **et une pièce d'identité en cours de validité**

Les élèves qui ont fait une demande d'aménagement des épreuves bénéficieront des conditions demandées dans le dossier d'aménagement (1/3 temps supplémentaire, secrétaire, salle spécifique...).

*Toutefois, à ce jour, les demandes effectuées par les parents n'ont pas encore reçues de réponse. Nous sommes en attente de l'instruction par la commission compétente et des décisions officielles. Celles-ci devraient être adressées aux bénéficiaires au mois de mars.*

L'entraînement à l'épreuve orale se déroulera le mercredi 25 avril.

Les élèves recevront en amont une convocation individuelle. Ils devront présenter un projet parmi ceux étudiés au collège ou prévus dans le cadre de l'examen national.

## FOCUS SUR LES EPREUVES TERMINALES DU DIPLOME NATIONAL DU BREVET

L'obtention du DNB repose sur :

⇒ L'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (huit composantes en tout)

+

⇒ Cinq épreuves terminales obligatoires

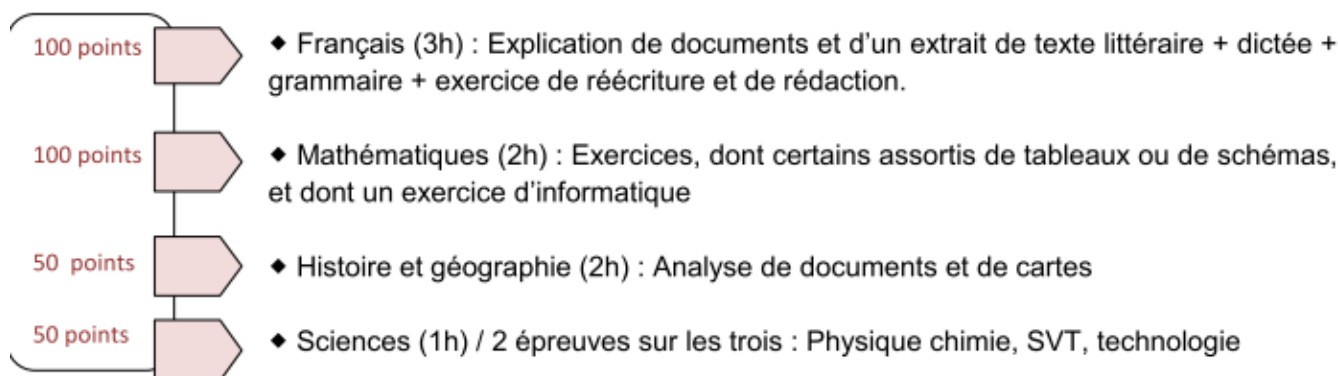
### I. EVALUATION DU SOCLE COMMUN

400 points

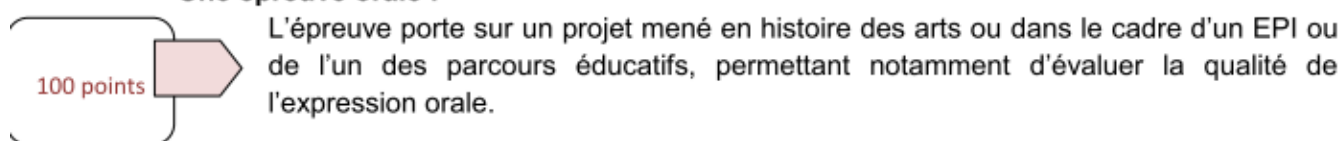
NIVEAU DE MAITRISE	NOMBRE DE POINTS EQUIVALENT
Maitrise insuffisante	10 points
Maitrise fragile	25 points
Maitrise satisfaisante	40 points
Très bonne maitrise	50 points

L'addition des 4 niveaux de maitrise (points) pour chaque domaine de compétence (huit composantes) fixe le résultat de l'élève.

**Epreuves écrites :**



**Une épreuve orale :**



L'épreuve peut se dérouler selon deux modalités :

- ◆ Soit via un entretien individuel de 15 minutes (5mn d'exposé et 10 mn d'entretien)
- ◆ Soit, via un entretien collectif de 25 minutes (10 mn d'entretien et 15 mn d'entretien).

**Option :**

Des enseignements facultatifs sont en option (20 points), par exemple le latin.

NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS	NOMBRE DE POINTS ATTRIBUES
Objectifs du cycle atteints	10 points
Objectifs du cycle non atteints	20 points

III. ATTRIBUTION D'UNE MENTION

MENTION	NOMBRE DE POINTS
ASSEZ BIEN	480 POINTS
BIEN	560 POINTS
TRES BIEN	640 POINTS